

Edito

La semaine qui débute s'annonce houleuse. Plusieurs mouvements sociaux sont annoncés en réaction au passage en force du Gouvernement qui a eu recours au 49-3 pour faire adopter le projet de loi travail en première lecture à l'Assemblée Nationale. Une loi qui a contre elle tout le peuple de Gauche (on a bien dit « de gauche ») mais également une partie de la droite, puisque même le MEDEF n'en veut plus. Une loi synonyme de recul des droits des salariés, de perte d'avantages acquis de longues luttes, de diminution (encore...) du pouvoir d'achat des Français qui n'avaient vraiment pas besoin de ça... De nombreuses manifestations avaient déjà conduit des milliers de personnes dans les rues ces derniers mois. Des milliers de personnes qui pensaient alors faire entendre leur voix. Mais non seulement le Gouvernement a fait la sourde oreille, mais en plus il a eu recours à cet article de loi, il fait comprendre au peuple qui l'a élu, qu'il le méprise. On comprend donc aisément que la colère qui sourdait est aujourd'hui encore plus grande. Que les mouvements de grève qui s'annoncent risquent d'être encore plus suivis. Parce que non, il n'est pas normal de demander toujours plus d'efforts aux salariés, alors que dans le même temps les dividendes des actionnaires, les salaires des grands patrons ne cessent de progresser. Non, il n'est pas normal que les richesses créées par les milliers de salariés français ne soient pas, aussi, réparties entre ces mêmes salariés mais que ce soit une poignée de déjà riches, qui d'enrichissent encore davantage. Non, la loi travail n'est pas un progrès mais un recul et ce n'est pas en facilitant les licenciements que l'on relancera l'économie mais en augmentant le pouvoir d'achat des Français.

Conseil municipal : Un rapport de la CRC accablant pour la municipalité

C'était conseil municipal mardi dernier (10 mai) à Calais. À l'ordre du jour de nombreuses délibérations concernant la vie de la commune. Si certaines d'entre elles ne posèrent aucun problème et furent même adoptées à l'unanimité, d'autres firent franchement débat et permirent de constater que le clivage Droite-Gauche est toujours bien réel. Un conseil municipal qui permit également de constater que lorsqu'elle parle d'ouverture et de travailler ensemble, la majorité entend surtout : travailler sans opposition.

C'est ainsi, alors qu'elle pourra compter sur des représentants au conseil portuaire dans le cadre de l'agglomération, de la Région, que la majorité a refusé de laisser une seule place à l'opposition. Pour justifier ce fait, elle a mis en avant que le député du Calais y serait au titre de personnalité qualifiée. Autant dire tout de suite qu'au-delà de juin 2017, il n'y aura plus aucun représentant de l'opposition calaisienne au conseil portuaire. Le vent finissant toujours par tourner, il ne fait pas de doute que la droite toutes versions se verra rappeler ses positionnements.

Un conseil qui aura également permis de constater que la droite n'aime que les remarques qui vont dans son sens. C'est un rapport émanant de la Chambre Régionale des Comptes (des



Dans son rapport, la Chambre Régionale des Comptes note que les études menées concluaient à la nécessité de réduire l'offre de stationnement gratuite. C'est le contraire qui a été fait...

magistrats mandatés pour faire des analyses et des contrôles) sur le stationnement payant en ville, qui a provoqué le courroux de notre mairesse. Une élue qui ira jusqu'à dire que les magistrats ne savaient pas compter ! Un autre élu, Gérard Grenat (pour ne pas le citer), voulut, lui, refaire le rapport, pour nous expliquer que les magistrats n'avaient rien compris et qu'il se demandait bien où ils étaient allés chercher leurs chiffres.

Pour un peu on aurait pu avoir : « c'est probablement Jacky Hénin qui leur aura dicté leur rap-

port ». La réalité est toute autre. Les magistrats viennent, sollicitent des documents, les examinent, rendent un premier rapport, ce rapport peut faire l'objet de commentaires et de critiques de la collectivité, les magistrats tiennent compte des remarques, émettent un rapport définitif. C'est ce que l'ancien maire a rappelé à la droite : « vous avez eu le loisir de vous exprimer et de contester tout ce qui ne vous semblait pas correct. Aujourd'hui ne vous en déplaise, le rapport est définitif ! ».

Suite p 2

Le dessin

LA FRANCE VA MIEUX !



Le chiffre

74 : c'est, en pourcentage, le nombre de Français qui sont contre la loi El Khomri, selon un sondage ELABE paru le 3 mai 2016. 58 % des Français pensent d'ailleurs que la politique du gouvernement actuel avantage les patrons et 85 % pensent même qu'elle désavantage les ouvriers et les employés. Enfin, 91 % des sondés souhaitent que le capitalisme soit réformé. Effectivement il serait grand temps de faire quelque chose.

On y pense

Vous pouvez noter que les permanences des élus Communistes et Républicains ont lieu les mardi, jeudi et vendredi après-midi de 14 h 30 à 18 h.

Pour toute rencontre particulière, une demande de rendez-vous est préférable en appelant à ces mêmes heures au 03 21 36 39 79.

Permanence au
194-196 Bd de l'égalité à Calais

Suite de la p1

Un rapport particulièrement intéressant sur le fond, puisqu'il décortique la politique mise en place par l'actuelle municipalité sur la question du stationnement, pour affirmer que c'est un échec. Jacky Hémin au nom des élus Communistes et Républicains devait déclarer :

« Un rapport particulièrement intéressant qui tord le coût à bon nombre de contrevérités, que régulièrement vous nous assénez, espérant probablement qu'à force de répétitions elles ne deviennent vérités. D'abord, un élément primordial qui a régulièrement été nié : ce qui s'est fait en centre-ville durant le mandat que j'ai présidé, tant en terme de stationnements qu'en terme de réorientation des flux de circulation, s'est fait sur la base d'études commandées auprès de cabinets spécialisés indépendants du pouvoir municipal. Les magistrats de la chambre ont retrouvé l'étude de 2002 et l'ont lu

La seconde étude (sur le stationnement) date elle de 2011 et concernait le seul secteur de la place d'Armes.

Une étude pour le moins inutile car déjà se posait la question d'une construction spéciale (cuvelage) due à la présence de l'eau. Mais une étude lue également par les magistrats qui en retirèrent :

« ... Ses préconisations pour la réussite d'un tel parking étaient que le stationnement soit moins cher en parking qu'en voirie et que l'offre concurrente soit réduite sur la voirie où un tiers des places disponibles étaient inoccupées selon les constats. Elle proposait la mise en place d'un abonnement résident. »

La chambre relève encore que les études menées sur le stationnement incitaient à une réduction de l'offre de stationnement gratuite et à une meilleure harmonisation de la tarification entre voirie payante et le parking en ouvrage.

Ainsi, aussi incroyable que cela puisse paraître, l'étude commandée par une mairie de gauche, donne les mêmes indications qu'une étude commandée par une mairie de droite.



La ville aidera les Calaisiens dont les véhicules auraient été dégradés par des migrants.

Si vous voulez donner du stationnement supplémentaire en construisant un parking, pour le payer il vous faudra réorganiser, et choisir, ou l'impôt ou le stationnement.

Vous aviez annoncé lors de la campagne des élections municipales de 2008 que la question du stationnement payant serait l'une de vos priorités. Dès votre élection vous avez pris des décisions. Vous avez réformé en partie le stationnement payant. Vous avez annoncé vouloir prendre à bras le corps le problème du parking des 4B. Un parking : trop grand, coûteux, mal utilisé. À partir de ce rapport quel constat fait-on de vos décisions ?

Les subventions versées par la commune au SYGOS explosent, les amendes liées au stationnement ne cessent de se réduire, le parking a perdu 80% de ses recettes commerciales et le second étage est toujours vide.

Les magistrats l'écrivent : la gestion du parking s'avère déficitaire du fait de sa désaffectation.

Ils ajoutent : « au sein du cœur de ville historique, l'abandon du stationnement de moyenne durée sur la voirie située autour du centre commercial entre en concurrence avec l'offre de gratuité du parking du même centre commercial. Ce dernier propose une heure et demie gratuite mais les usagers peuvent se garer dans les rues avoisinantes, à l'except-

tion des boulevards, sans payer. Cette situation ne favorise ni le désengorgement du quartier Saint Pierre, ni un meilleur remplissage du parking. »

Depuis 2009 vos décisions ont impacté pour 5 millions d'euros le portemonnaie des seuls Calaisiens, y compris de ceux qui n'utilisent jamais le stationnement payant. C'est plein pot !

Là où j'assume, mes décisions n'auraient impacté les Calaisiens que pour 1/3 de la somme et juste ceux qui utilisent le stationnement payant.

Quant à la question subsidiaire de la taille du parking, je vous rappelle l'expression favorite de vos soutiens : « no parking no business ».

Des soutiens en provenance de la chambre de commerce. Une chambre de commerce qui donne royalement aujourd'hui 20 000 euros par an.

Nous prenons acte de ce rapport qui rétablit les faits, et démontre chiffres à l'appui que vous portez seuls la responsabilité d'un ponctionnement supplémentaire de tous les Calaisiens. »

D'autres sujets montrèrent encore les désaccords profonds. Ainsi pour tenter de démontrer qu'elle est en pointe sur la question des migrants, la majorité municipale a décidé de prendre en charge la construction de murs de clôture (route de Gravelines), alors que dans d'autres villages c'est l'État qui paie. Comme elle a décidé d'aider les Calaisiens dont les véhicules pourraient avoir été dégradé par des migrants. Il restera dorénavant à ceux qui retrouveront leurs véhicules dégradés sans savoir de qui peut bien provenir ce cadeau de déclarer en déposant plainte : « il se pourrait que ce soit des migrants qui ont fait cela ». Ainsi la ville pourra aider tout le monde.

À noter à l'occasion de ce conseil, le grand retour de l'ancien président de la CAC. Un ancien président malheureusement aphone, ce qui ne lui aura toujours pas permis de nous expliquer ce qui lui était arrivé. Et le don à la ville de Calais de nombreuses œuvres de l'artiste Jeanne THIL par son petit-fils.

Poil à gratter

Le revenant

On allait voir ce que l'on allait voir. Annoncé dans la presse locale, le grand retour de Philippe Blet au conseil municipal allait sans doute permettre des explications sévères. Et l'on a entendu. Une seule intervention, mais puissante et utile. À l'appel de son nom, le globetrotter de la politique calaisienne a répondu : présent.

François Hollande remercié

Aussi incroyable que cela puisse paraître, le nom de François Hollande a plusieurs fois été cité à l'occasion du conseil municipal. Pour le remercier même.

Que chacun veuille bien se calmer, il ne s'agit que de phonétique. En effet le petit neveu de l'artiste Jeanne Thil, qui s'appelle François Marie Olland, ayant décidé de faire don à la ville de Calais de plus de nombreuses œuvres, certains ont voulu faire dans l'humour pour remercier.

Besoin de micros

C'est durant le conseil municipal que les représentants de l'opposition (qui essaient de suivre...), ont fait poliment remarquer à l'administration que l'on n'entendait pas les interventions, et que peut-être il y avait un problème de micros. Madame le Maire fit

remarquer qu'effectivement il y avait un problème de micros, que l'on n'avait pas prévu leur remplacement au budget et qu'il faudrait voir...

Ben si c'est pour faire des économies nous on a une idée. Il suffirait de prendre les micros des conseillers de l'opposition dont on n'a jamais entendu le son de la voix et qui doivent donc être comme neufs, et les affecter à ceux qui en ont besoin. Il suffisait de demander...

Rififi à DFDS

On ne sait pas exactement ce qui s'est passé chez DFDS, mais apparemment la société aurait procédé dans la nuit de mercredi à jeudi au débarquement en urgence à Douvres d'un certain nombre de ses salariés. Immédiatement derrière d'autres marins auraient également été débarqués, quand d'autres se serait vu réaffectés.

De là à penser qu'il y aurait des soucis de déclaration, il n'y a qu'un pas que le syndicat maritime nord a franchi en dénonçant un manque de livrets maritimes pour nombre de marins.

Démentant d'abord, dans la presse locale, la société Danoise finit quand même par avancer des soucis dans les documents dont les affaires maritimes sont parfaitement au courant.

Une affaire sur laquelle nous reviendrons rapidement tant elle soulève de questions.

Coup de pub

LE RUSÉ
organise



SAMEDI
28 MAI 2016

PECHE A LA TRUITE
À l'étang de la Truiterie

ANNULÉ

Possibilité de se restaurer sur place
ou d'amener son pique-nique
Mis à disposition d'un barbecue
(ramener son charbon de bois)
Buvette sur place

Pour les réservations
téléphonez
au 06.35.58.26.58 (Marceau)
ou
au 06 25 15 53 97 (Jean-Marie Bacquet)